

# LES PROFESSIONS LIBERALES PARTIE PRENANTE DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Ecouter, croire, orienter, déculpabiliser ...

## ■ Objectifs de la formation :

**Mieux repérer** : parce que les violences ne sont pas toujours visibles et qu'elles sont très souvent tues

**Mieux prendre en charge** : poser un diagnostic (sanitaire, social, juridique...) exact identifier et hiérarchiser les priorités de l'action professionnelle à engager

**Mieux orienter la femme victime** : assurer une prise en charge adaptée et globale (médicale, psychologique, sociale et judiciaire)

## ■ Prérequis :

Aucun

## ■ Durée, horaires et lieux :

1 journée soit 7h soit de 9h00-13h00 / 14h00-17h00

Montpellier(34) / Nîmes(30) / Saint-Estève (66)

## ■ Moyens pédagogiques :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative

Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en début et en fin de formation.

Outils pédagogiques élaborés par la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) et notamment

- Kit pédagogique sur les violences au sein du couple : Court métrage ANNA et livret d'accompagnement
- Kit pédagogique sur les conséquences des violences au sein du couple sur les enfants : court métrage Tom et Lena et livret d'accompagnement
- Kit pédagogique sur l'ordonnance de protection (à destination notamment des avocats) : court métrage protection sur ordonnance et livret d'accompagnement

- Kit pédagogique sur les violences sexuelles : court métrage Elisa et livret d'accompagnement
- Paroles d'expertes : clips pédagogiques sur les différences entre conflits et violences, les mécanismes des agresseurs, le psycho-traumatisme
- Modèles d'écrits professionnels et leurs notices explicatives (pour médecins, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, travailleurs sociaux, infirmiers)

Ces outils sont visionnables et téléchargeables gratuitement sur : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Remise des fiches réflexes (signaux cliniques d'appel, dépistage systématique, accompagnement avec phrases clef, documents réseau, certificat médical) ;

Présentations transmises par les intervenant.e.s, s'il y a lieu ;

Bibliographie conseillée par les intervenant.e.s.

## ■ Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

## ■ Contenu de la formation :

Matin (9h – 13h)

### I. CHIFFRES DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (OBSERVATOIRE NATIONAL DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES - ONVFF) ET VIOLENCES INTRAFAMILIALES

### II. UN SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE REFERENCES SUR LES VIOLENCES ET LEURS MECANISMES

Les violences : Définition, formes de violences, loi La différence entre conflits et violences au sein du couple

Les mécanismes de la violence le cycle de la violence La stratégie de l'agresseur et son impact sur la victime

Les conséquences des violences pour la victime et son entourage - enfants (santé, conséquences sociales, professionnelles, répétition de la violence une fois adultes)

Les mécanismes neurobiologiques : mémoire traumatique, syndrome post-traumatique

### III. DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ADAPTEES / POSTURE DU PRATICIEN

Le questionnement systématique

Une attitude adaptée

Les écrits professionnels (certificat ou attestation)

Le travail en réseau

Après-midi (14h – 17h)



@oriffplr



IV. CAS CLINIQUE AVEC CERTIFICAT MEDICAL INITIAL (CMI) A REMPLIR ET DEBRIEFING GENERAL AUTOUR DU CMI, ITT, DFP / TEMOIGNAGE

V. APPORTS THEORIQUES JURIDIQUES : CONFLIT

Conflit et violences

Importance du CMI

Parcours de la victime qui dépose plainte, signalement, civil et pénal

Les mesures de protection

Les travaux du Grenelle des Violences Conjugales (loi n°2010-769 du 9 juillet 2010, entrée en vigueur en octobre 2010, loi n°2019-1480, du 29 décembre 2019 et loi du 30 juillet 2020

VI. PRESENTATION DU RESEAU LOCAL

■ **Modalités d'évaluation :**

Questionnaire en fin de formation sur les différents thèmes du contenu de la formation pour mesurer les savoirs et savoirs faire acquis des apprenants.

■ **Intervenants :**

Psychologues, déléguées régionales ou départementales aux droits des femmes (DRDFE ou DDDFE ; cf. annuaire : [https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2019/11/Annuaire\\_reseau\\_DDF-1.pdf](https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2019/11/Annuaire_reseau_DDF-1.pdf)) ou intervenant.es du CIDFF

Avocat.e.s

Professionnel.le.s libéra.les.ux

**RENSEIGNEMENTS &  
INSCRIPTIONS**

ORIFF-PL LR

Maison des Professions Libérales

285 rue Alfred Nobel

34000 MONTPELLIER

Téléphone : 04 67 69 75 14

Mail : [formation@oriffplr.com](mailto:formation@oriffplr.com)

